

REGLEMENT CRITERIUM CYCLISTE DU PAYS D'ALLEVARD 2010

La Roue Libre du Pays d'ALLEVARD organise le Samedi 25 Septembre et le Dimanche 26 Septembre 2010 deux épreuves dont un circuit « Critérium » et une « Grimpée chronométrée dénommés « Challenge du Pays d'Allevard ». Ces épreuves UFOLEP sont ouvertes aux autres fédérations. Le départ aura lieu à partir de 14H00 pour les catégories 3-4 et féminines pour 13 tours soit 52 km. A 16H pour les catégories 1 et 2 + les pass-cyclistes FFC pour 20 tours soit 80 km.

Avant l'épreuve :

Avant de prendre son dossard, le concurrent doit lire le règlement et l'accepter dans son intégralité. Le dossard pourra être retiré une heure avant le départ sur présentation de sa licence et de sa carte cyclo-sportive (indispensable) et après règlement du prix de l'engagement fixé à 10 euros. Les épingles ne sont pas fournies. Le port du dossard est obligatoire et doit être porté non plié coté podium d'arrivée (droit)

L'appel aura lieu 10 Minutes avant chaque départ de peloton suivant l'ordre des inscriptions.

Pendant l'épreuve :

La course sera ouverte par une voiture et/ou moto de l'organisation. Tout participant au critérium est responsable de la maîtrise de sa vitesse et de sa course et ne peut responsabiliser l'organisateur et l'organisation de l'épreuve.

Pendant toute la durée des épreuves, le circuit est FORMELLEMENT INTERDIT pour l'échauffement. Les cyclosportifs devront se conformer strictement au code de la route sur le circuit semi-fermé ainsi qu'aux directives des commissaires et des organisateurs sous peine d'être disqualifié en cas de manquement constaté. Soyez respectueux des autres participants.

Tous coureurs abandonnant l'épreuve doit immédiatement ôter son dossard et signaler son abandon au podium d'arrivée.

Tous les doublés peuvent être mis hors course, sur décision des commissaires, leur présence risquant de fausser le bon déroulement de la course. Un concurrent doublé par les échappés ne doit en AUCUN CAS prendre part à l'animation du groupe en prenant des relais.

Les concurrents victimes de crevaison pourront changer de roue au podium sans tour rendu.

Le port du casque rigide, correctement fixé, est obligatoire durant la totalité de l'épreuve, ainsi que durant l'échauffement.

Le port du maillot de club est obligatoire pendant l'épreuve et lors de la remise des prix. Tout concurrent ou dirigeant se montrant incorrect vis à vis des commissaires, des organisateurs, du service d'ordre ou du public pourra se voir sanctionner par les commissaires.

Tous les cinq tours du circuit une prime sera disputée sur la ligne d'arrivée

Après l'épreuve :

La licence et la carte cyclosportive seront rendues à la fin de l'épreuve lors de la restitution du dossard. Une boisson sera offerte à chaque concurrent.

Attribution de nombreux lots de valeur (Ex 1 Voyage pour deux) Tout concurrent absent lors de la remise des prix ne pourra prétendre à son obtention.

Pour le confort des participants et des accompagnants une « Pasta-partie » est organisée à la remise des Prix à LA PLEIADE.